



Instructions aux candidats

Dépôt de votre candidature au MAPA-M

Tout le suivi de votre candidature (avis sur votre dossier, convocation à un entretien, avis final sur votre candidature) sera réalisé par e-mail. Nous vous prions de vérifier régulièrement votre dossier SPAM au cas où l'un de nos mails s'y trouverait.

- Une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport valide
- Un curriculum vitae (en français)
- Une lettre de motivation (en français)
- Une à deux lettres de recommandation (dont une de votre employeur actuel ou de votre dernier employeur)
- Pour les candidats diplômés il y a moins de 5 ans : les relevés de notes de vos trois dernières années d'études
- Une copie certifiée des diplômes¹
- Un justificatif du niveau de français² (facultatif)
- Un justificatif du niveau d'anglais (facultatif)

² Le niveau de français attendu correspond au niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Conditions d'admission

La cible principale du mastère spécialisé est constituée de cadres confirmés à fort potentiel du secteur public et des grandes entreprises relevant de l'action publique. Ces cadres auront en général acquis une première spécialisation et souhaiteront progresser vers un élargissement de leurs responsabilités.

Sont recevables les candidatures d'étudiants titulaires d'un des diplômes suivants :

- diplôme de niveaux Bac+5 avec un minimum de 3 ans d'expérience professionnelle ;
- diplômes étrangers équivalents (du niveau Bac+5) avec un minimum de 3 ans d'expérience professionnelle ;
- diplôme de niveau Bac+4 (par exemple, *Bachelor*) avec un minimum 5 années d'expérience professionnelle.

A titre dérogatoire, seront aussi considérées les candidatures d'étudiants à haut potentiel avec moins de **3 ans d'expérience ayant un diplôme de niveau Bac + 5** ou de cadres dotés de **plus de 10 ans d'expérience professionnelle réussie ayant un diplôme de niveau Bac + 3**. Les admissions à titre dérogatoire ne pourront pas dépasser 30 % des effectifs de la promotion.

Sélection des candidats

Les candidatures ouvrent le lundi **14 février 2022** et la date limite de candidature est fixée au **29 avril 2022**.

Une présélection des candidats est effectuée sur dossier.

Les candidats admissibles suite à cette présélection seront convoqués à un entretien qui sera conduit en visioconférence.

La liste des candidats admis à suivre la formation est communiquée par le jury d'admission suite aux auditions qui se tiendront les **22 mars, 31 mars et 1^{er} avril, 21-22 avril, 12-13 mai 2022**.

Le jury conduira la sélection des candidats sur la base du niveau académique et professionnel des candidats, de l'adéquation du projet professionnel et de formation de chaque candidat avec le contenu pédagogique du mastère et de la recherche de profils diversifiés respectant les exigences énoncées ci-dessus.

Inscription

Les candidats admis dans la formation recevront par courrier l'ensemble des instructions leur permettant de procéder à leur inscription auprès de l'UM6P et auprès de l'École des Ponts, à l'adresse :